

Fiche à destination du personnel de l'éducation nationale Ecole élémentaire

Créée par Marie Traineau, Marie Azria et Marie Boisnault, orthophonistes membres de la CPTS du Vexin Francilien

Les exigences scolaires ne sont pas toujours les mêmes que les compétences langagières attendues au cours du développement de l'enfant tout-venant autant pour le langage oral que pour le langage écrit.

Un enfant peut parfois avoir besoin de temps supplémentaire pour développer ses compétences et/ou il peut aussi rencontrer des difficultés scolaires ou un retard dans les acquisitions du langage écrit. Mais cela ne relève pas toujours du domaine de l'orthophonie.

Nous vous proposons ci-dessous quelques pistes pour accompagner vos élèves.

Informations générales de prévention

- **Les écrans** :
 - Temps d'écran conseillé : par tranche de 20 minutes maximum
 - Effets néfastes d'une mauvaise utilisation des écrans – source Mpedia : diminution de la motricité, stimulations sensorielles inadaptées, retard de langage, passivité de l'enfant, perturbation de l'attention, du lien d'attachement et des repères du monde réel.
 - Recommandations du collectif COSE concernant l'utilisation des écrans avec les jeunes enfants :
 - pas d'écran le matin avant d'aller à l'école,
 - pas d'écran lors des repas
 - pas dans la chambre
 - pas avant le coucher.
- **Le sommeil** : importance d'avoir un sommeil de bonne qualité (seul dans un lit, dans une chambre d'enfants, sans ronflement ni salivation) et d'une durée suffisante pour consolider les apprentissages. (cf. *Annexe 1 – Les besoins de sommeil chez l'enfant*)

Définition d'un trouble spécifique des apprentissages

- Le trouble spécifique des apprentissages est inclus dans l'appellation dite des troubles neuro-développementaux définie dans le DSM-5.
- Le **trouble spécifique des apprentissages** se définit comme cela : "Difficultés à apprendre et à utiliser des compétences scolaires ou universitaires comme en témoigne la présence d'au moins un des symptômes suivants ayant persisté pendant **au moins 6 mois malgré la mise en place de mesures** ciblant ces difficultés :
 - Lecture des mots inexacte ou lente et réalisée péniblement (lit des mots isolés à voix haute de manière incorrecte ou lentement et avec hésitation, devine souvent des mots, a des difficultés de prononciation)
 - Difficultés à comprendre (peut lire un texte correctement mais ne pas comprendre l'ordre, les relations, les déductions ou les significations plus profondes de ce qui est lu)
 - Difficultés à épeler (peut ajouter, oublier ou substituer des voyelles ou des consonnes)

- Difficultés d'expression écrite (erreurs grammaticales, de ponctuation, construit mal les paragraphes, expression écrite des idées, manque de clarté)
- Difficultés à maîtriser le sens des nombres, les données chiffrées ou le calcul
- Difficultés avec le raisonnement mathématique (appliquer des concepts, résoudre des problèmes)"

Il est important de distinguer un trouble des apprentissages d'un retard d'acquisition du langage écrit.

L'apprentissage de la lecture par combinaison de sons entre eux peut s'étaler sur toute l'année scolaire sur CP sans qu'il soit nécessaire de consulter.

Certaines confusions visuelles (p/q, b/d, ou/on, m/n) et auditives (f/v, ch/j, s/z, c-k/g, t/d) font partie de l'apprentissage de la lecture. En revanche, si elles persistent au-delà du 1^{er} trimestre de CE1, il est nécessaire de consulter.

La fluence en lecture peut réellement s'améliorer avec un entraînement de lecture quotidien (sur un support adapté). Cet entraînement peut être suffisant pour améliorer la vitesse de lecture.

Accès aux soins en orthophonie

- Les orthophonistes n'exercent que sur **prescription médicale** avec comme intitulé d'ordonnance : "bilan orthophonique et rééducation si nécessaire". Il est important de rappeler aux parents que la recommandation du corps enseignant n'est pas suffisante et qu'il faut avant tout une ordonnance pour obtenir un bilan orthophonique.
- Avant toute consultation chez un orthophoniste, il est important de demander aux parents de réaliser les examens médicaux suivants :
 - un bilan ORL avec une audiométrie afin de vérifier l'acuité auditive de l'enfant
 - un bilan ophtalmologique afin de vérifier l'acuité visuelle de l'enfant
 - un bilan orthoptique afin d'évaluer les performances neuro-visuelles de l'enfant
- Orientation vers d'autres professionnels de santé
 - orienter vers un bilan auprès d'un ergothérapeute ou d'un psychomotricien si la demande concerne la graphomotricité et/ou si l'enfant rencontre des difficultés dans l'utilisation des divers outils de la trousse d'écolier
 - orienter vers un neuropsychologue si l'enfant rencontre des difficultés sur le plan de l'attention, la concentration et de la mémorisation pour les divers apprentissages. Les orthophonistes ne réalisent pas de bilan attentionnel ou mnésique.
- Importance de proposer des aides aux enfants qui rencontrent des difficultés **avant** de les orienter vers un orthophoniste :
 - mise en place des APC
 - l'accompagnement par le RASED
 - mise en place des adaptations pédagogiques

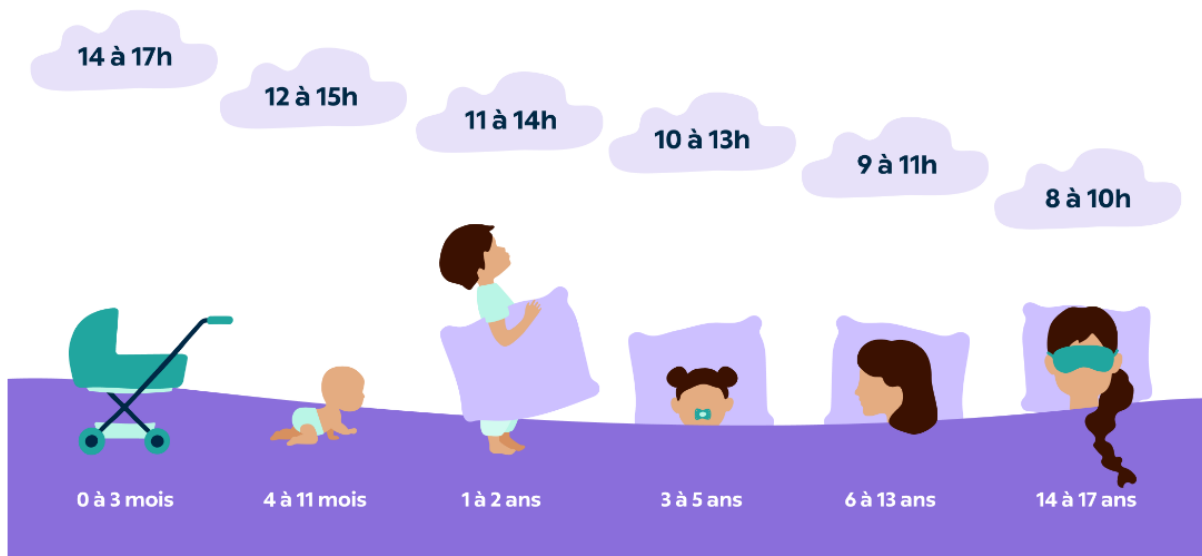
Outils à disposition des enseignants et des familles

- Plateforme de prévention et d'information sous la forme de questions-réponses sur des sujets liés à l'orthophonie : www.allo-ortho.com
- Site internet permettant de s'inscrire sur une liste d'attente commune aux orthophonistes : www.inzee.care

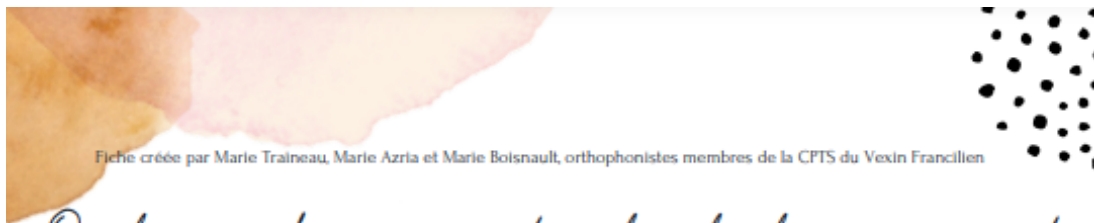
- Une fiche concernant le langage écrit (cf. *Annexe 2 - Fiche Langage écrit créée par les orthophonistes de la CPTS du Vexin Francilien*) qui peut être transmise aux familles également.

Annexe 1 – Les besoins de sommeil. Source : www.livi.fr

Les besoins de sommeil en fonction de l'âge de l'enfant



Annexe 2 – Affiche de prévention langage écrit de la CPTS



Quelques idées pour stimuler le langage écrit

Les orthophonistes n'ont actuellement pas de places disponibles pour prendre en soin votre enfant en raison du manque de professionnels sur le territoire. Ces conseils ne remplacent pas une prise en soin.

PRÉREQUIS À LA LECTURE

Connaitre le son (= bruit) des lettres.

Décomposer les mots en syllabes puis les syllabes en sons.

Jeux de rimes

Jeux de charades

GraphoGame (application gratuite)

Sonodingo (COCKTAILGAMES)

Tap'syllabes et chante sons - cartes de tralala (TRALALERE)

LA LECTURE

Favoriser les moments de lecture plaisir (hors programme scolaire)

Lire 10 minutes tous les jours (livre, magazine, manga, recettes etc.)

Méthodes de lecture:

- Boom je lis (à partir de la maternelle).

- Apili (à partir du CP).

Colibri l'ami des dys (BELIN).

J'apprends à lire avec les grands classiques spécial dys (HACHETTE).

J'aime lire avec CD audio

Livres audios si la lecture est trop laborieuse

Jeux des TamTam (AB-LUDIS)

ORTHOGRAPHE

Pour l'apprentissage de mots nouveaux favoriser plusieurs supports: épeler, dicter, écrire dans l'air, sur l'ordinateur, dans le sable etc.

OrthoDingo

(COCKTAILGAMES)

Speech (ASMODEE)

Projet Voltaire

(à partir du CE1)

<https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
(exercices PDF d'orthographe et de grammaire)

PRÉVENTION DES ÉCRANS

Limiter le plus possible les écrans: téléphone, ordinateur, tablette, télévision.

Les utiliser comme support d'apprentissage (GraphoGame, projet Voltaire etc.)

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Faire un bilan auditif auprès d'un ORL

Faire un bilan visuel auprès d'un ophtalmologue

Faire un bilan neuro-visuel auprès d'un orthoptiste

Faire un bilan de graphomotricité (ergothérapeute ou psychomotricien)

LIENS UTILES

<https://www.allo-ortho.com/>

<https://www.3-6-9-12.org/>